

**Mise à jour
Évaluation et Rapport de situation
du COSEPAC**

sur le

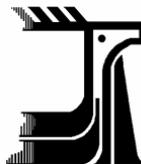
scinque des Prairies
Eumeces septentrionalis

au Canada



ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION
2004

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION
DES ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA



COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. Le présent rapport peut être cité de la manière suivante :

COSEPAC. 2004. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le scinque des Prairies (*Eumeces septentrionalis*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. vi + 23 p. http://www.registrelep.gc.ca/status/status_f.cfm.

Rapport précédent :

BREDIN, E.J. 1989. COSEWIC status report on northern prairie skink *Eumeces septentrionalis septentrionalis* in Canada. Comité sur la situation des espèces menacées de disparition au Canada. 41 p.

Note de production :

1. Le COSEPAC remercie David C. Seburn, Carolyn N.L. Seburn et Errol Bredin pour la rédaction de la présente mise à jour du rapport sur la situation du scinque des Prairies (*Eumeces septentrionalis*) au Canada. Ron Brooks, coprésident (reptiles) du Sous-comité de spécialistes des amphibiens et des reptiles, a supervisé cette mise à jour et en a établi la version finale.
2. L'espèce était auparavant désignée par le COSEPAC sous le même nom commun, scinque des Prairies, sous le nom scientifique d'*Eumeces septentrionalis septentrionalis*.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : (819) 997-4991 / (819) 953-3215
Télec. : (819) 994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
<http://www.cosepac.gc.ca/>

Also available in English under the title : COSEWIC Assessment and Update Status Report on the Prairie Skink *Eumeces septentrionalis* in Canada.

Illustration de la couverture : scinque des Prairies – photo d'Errol Bredin.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2004
N° de catalogue CW69-14/385-2004F-PDF
ISBN 0-662-77121-4
HTML : CW69-14/396-2004F-HTML
0-662-77122-2



Papier recyclé



COSEPAC

Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Mai 2004

Nom commun

Scinque des Prairies

Nom scientifique

Eumeces septentrionalis

Statut

Espèce en voie de disparition

Justification de la désignation

Ce lézard est confiné à une petite région (moins de 1700 km²) au Manitoba. Il a besoin de sols sablonneux et d'une prairie mixte. L'habitat de prairies disparaît à cause de la culture agricole, des parcs de peupliers faux-trembles de succession et de l'invasion par l'euphorbe ésole exotique. La population du Manitoba est isolée du reste des individus de l'espèce aux États-Unis, en y étant séparée par plus de 100 kilomètres.

Répartition au Canada

Manitoba

Historique du statut

Espèce désignée « préoccupante » en avril 1989. Réexamen du statut : l'espèce a été désignée « en voie de disparition » en mai 2004. Dernière évaluation fondée sur une mise à jour d'un rapport de situation.



scinque des Prairies *Eumeces septentrionalis*

Information sur l'espèce

Le scinque des Prairies (Scincidés : *Eumeces septentrionalis*) est un lézard terrestre mesurant 25 mm (à l'éclosion) à 85 mm (longueur maximale de l'adulte) du museau au cloaque. Il est brun, avec quatre bandes pâles longitudinales. Les juvéniles se distinguent des adultes par leur queue bleu vif, et les mâles adultes des femelles par la présence d'une coloration orange rougeâtre sur la tête et la gorge durant la saison de reproduction.

Répartition

Le scinque des Prairies ne se trouve que dans le centre du Canada et aux États-Unis. Seule la sous-espèce *septentrionalis* est présente au Canada, où elle est confinée à une région de sols sableux de moins de 1770 km² dans le sud-ouest du Manitoba. La population états-unienne la plus proche vit à plus de 150 km, dans le nord-ouest du Minnesota.

Habitat

Le scinque des Prairies vit dans la prairie mixte. Au Canada, on ne le trouve que dans les zones de sable loameux Stockton et de sables Miniota des dunes de Carberry, dans le delta de l'Assiniboine, une petite population disjointe occupant aussi une zone de sables Souris de faible étendue dans les dunes de Lauder. Dans les dunes de Carberry, l'habitat du scinque des Prairies est fragmenté naturellement en trois secteurs principaux par l'Assiniboine et par la présence d'autres types de sols non occupés par l'espèce. Ce lézard a besoin de sols sableux pour nidifier, hiberner et s'aménager des terriers durant l'été.

Biologie

Les femelles s'accouplent après leur premier ou leur deuxième hiver et pondent de 4 à 18 œufs. Les scinques des Prairies se reproduisent annuellement, mais la reproduction est notablement réduite dans les années de sécheresse. Les œufs peuvent être pondus dans des nids collectifs, jusqu'à trois nids pouvant être présents sous un même abri. La ponte peut aussi être effectuée dans le sol là où il n'y a pas d'abris. Les femelles demeurent près du nid et favorisent la survie des œufs en faisant

en sorte que l'humidité du sol demeure adéquate. Le scinque des Prairies s'alimente d'insectes et d'autres petits invertébrés. Ses déplacements sont très limités, la longueur maximale du domaine vital dépassant rarement 100 m. L'hibernation dure plus de sept mois.

Taille et tendances des populations

On ne connaît pas le nombre ni la taille des populations du scinque des Prairies, mais on sait que l'espèce est limitée par le peu de milieu qui lui est propice; il est aussi bien établi qu'elle subit une perte d'habitat importante et continue. Il est donc très probable que les populations ont diminué depuis le premier rapport de situation du COSEPAC, publié en 1989. Les populations restantes sont fortement fragmentées en raison de la répartition éparse des zones de prairie mixte à sol sableux dont l'espèce a besoin. Ces îlots de milieu propice sont en train d'être détruits par l'agriculture, la prolifération d'une plante exotique - l'euphorbe ésule (*Euphorbia esula*) - et la succession végétale conduisant à l'établissement de la tremblaie-parc, ce qui entraîne la disparition de populations.

Facteurs limitatifs et menaces

Le scinque des Prairies ne vit que dans la prairie mixte à sol sableux. Cet habitat est en déclin à cause de l'agriculture, de l'urbanisation, de la construction routière et de la lutte contre les incendies, qui favorise la succession végétale et l'envahissement par l'euphorbe ésule et le tremble. Bien qu'une grande partie de l'habitat du scinque des Prairies soit de propriété publique, la succession végétale ou l'envahissement par l'euphorbe ésule ont libre cours parce qu'il y a lutte contre les incendies dans la plupart des terres publiques. L'altération de la prairie mixte à sol sableux propice à l'espèce fait que son habitat est de plus en plus fragmenté. Enfin, dans les hivers peu neigeux, le gel peut pénétrer jusqu'aux hibernacles et tuer des scinques.

Importance de l'espèce

Il n'existe au Canada que six lézards indigènes, et le scinque des Prairies est le seul présent au Manitoba. Les populations du Manitoba sont disjointes des populations des États-Unis et en sont probablement distinctes au plan génétique.

Protection actuelle et autres désignations

Les cotes (Natural Heritage Ranks) du scinque des Prairies sont les suivantes : cote mondiale – G5; États-Unis – N5; Canada – N2; Manitoba – S2. L'espèce ne figure pas sur les listes de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* du Manitoba parce qu'elle n'est pas désignée « menacée » ou « en voie de disparition ». Toutefois, l'espèce et son habitat jouissent d'une certaine protection en vertu de la *Loi sur la conservation de la faune* de la province, qui régit l'utilisation de la faune.



HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la Loi sur les espèces en péril (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, à l'échelle nationale, des espèces, sous-espèces, variétés ou autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes et incluant les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est formé de membres de chacun des organismes provinciaux et territoriaux responsables des espèces sauvages, de quatre organismes fédéraux (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans et Partenariat fédéral en biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature) et de trois membres ne relevant pas de compétence, ainsi que des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité de connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit pour examiner les rapports de situation sur les espèces candidates.

DÉFINITIONS (depuis mai 2004)

Espèce	Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement ou génétiquement distincte.
Espèce disparue (D)	Toute espèce qui n'existe plus.
Espèce disparue du pays (DP)*	Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.
Espèce en voie de disparition (VD)**	Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.
Espèce menacée (M)	Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs auxquels elle est exposée ne sont pas inversés.
Espèce préoccupante (P)***	Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.
Espèce non en péril (NEP)****	Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.
Données insuffisantes (DI)*****	Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

** Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

*** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

**** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

***** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999.



Environnement Environment
Canada Canada

Service Canadien Canadian Wildlife
de la faune Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.

Mise à jour
Rapport de situation du COSEPAC

sur le

scinque des Prairies
Eumeces septentrionalis

au Canada

2004

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR L'ESPÈCE	3
Nom et classification.....	3
Description.....	3
RÉPARTITION	4
Aire de répartition mondiale.....	4
Aire de répartition canadienne.....	5
HABITAT	7
Besoins de l'espèce.....	7
Tendances.....	8
Protection et propriété des terrains.....	9
BIOLOGIE	10
Généralités	10
Reproduction	10
Survie	11
Physiologie	12
Déplacements et dispersion	12
Alimentation et interactions interspécifiques.....	12
Comportement et adaptabilité.....	13
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS.....	13
FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES	15
IMPORTANCE DE L'ESPÈCE	17
PROTECTION ACTUELLE ET AUTRES DÉSIGNATIONS	17
SOMMAIRE DU RAPPORT DE SITUATION	18
RÉSUMÉ TECHNIQUE.....	19
REMERCIEMENTS.....	21
OUVRAGES CITÉS	21
SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DES RÉDACTEURS DU RAPPORT.....	22
EXPERTS CONTACTÉES.....	23

Liste des figures

Figure 1. Scinque des Prairies. Photo d'Errol Bredin.....	3
Figure 2. Aire de répartition nord-américaine du scinque des Prairies	4
Figure 3. Aire de répartition du scinque des Prairies au Canada	5
Figure 4. Aire de répartition du scinque des Prairies au Manitoba	6
Figure 5. Zone de prairie mixte isolée par la succession forestière.....	16

Liste des tableaux

Tableau 1. Mentions historiques de scinques des Prairies.....	14
---	----

INFORMATION SUR L'ESPÈCE

Nom et classification

Le scinque des Prairies (*Eumeces septentrionalis* Baird 1858) compte trois sous-espèces (Crother *et al.*, 2000), dont l'une, l'*Eumeces s. septentrionalis* Baird 1858, est présente au Canada. Les deux autres sous-espèces sont l'*E. s. obtusirostris* Bocourt 1879 et l'*E. s. pallidus* Smith et Slater 1849. Cette dernière n'est pas communément reconnue, mais elle n'a jamais non plus été traitée explicitement comme un synonyme de l'*Eumeces s. septentrionalis* ou de l'*E. s. obtusirostris* (Crother *et al.*, 2000). Selon certains auteurs, l'*Eumeces s. septentrionalis* et l'*E. s. obtusirostris* sont des espèces distinctes (Collins et Taggart, 2002). Une analyse de la génétique du scinque des Prairies est actuellement en cours, analyse dans laquelle sont pris en compte des spécimens du Manitoba (G. Fuerst, comm. pers., 2003).

Description

Le scinque des Prairies est un petit lézard effilé, pouvant mesurer du museau au cloaque jusqu'à 85 mm (figure 1). Chez la plupart des adultes, la longueur museau-cloaque est inférieure à 80 mm. La queue peut être à peu près de la même longueur que le corps. De couleur brune, ce lézard est orné de quatre bandes claires qui font toute la longueur du corps et une partie de la queue. Une coloration orange rougeâtre apparaît sur la tête et la gorge des mâles durant la saison de reproduction. Les juvéniles ont une queue bleu vif.



Figure 1. Scinque des Prairies. Photo d'Errol Bredin.

RÉPARTITION

Aire de répartition mondiale

L'aire de répartition mondiale du scinque des Prairies prend la forme d'une bande étroite s'étendant depuis le Sud du Manitoba jusque sur la côte du Texas (figure 2). La sous-espèce *septentrionalis* est présente depuis le Sud du Manitoba jusque dans l'extrême Nord-Est de l'Oklahoma. On trouve des populations isolées au Wisconsin et en Illinois.

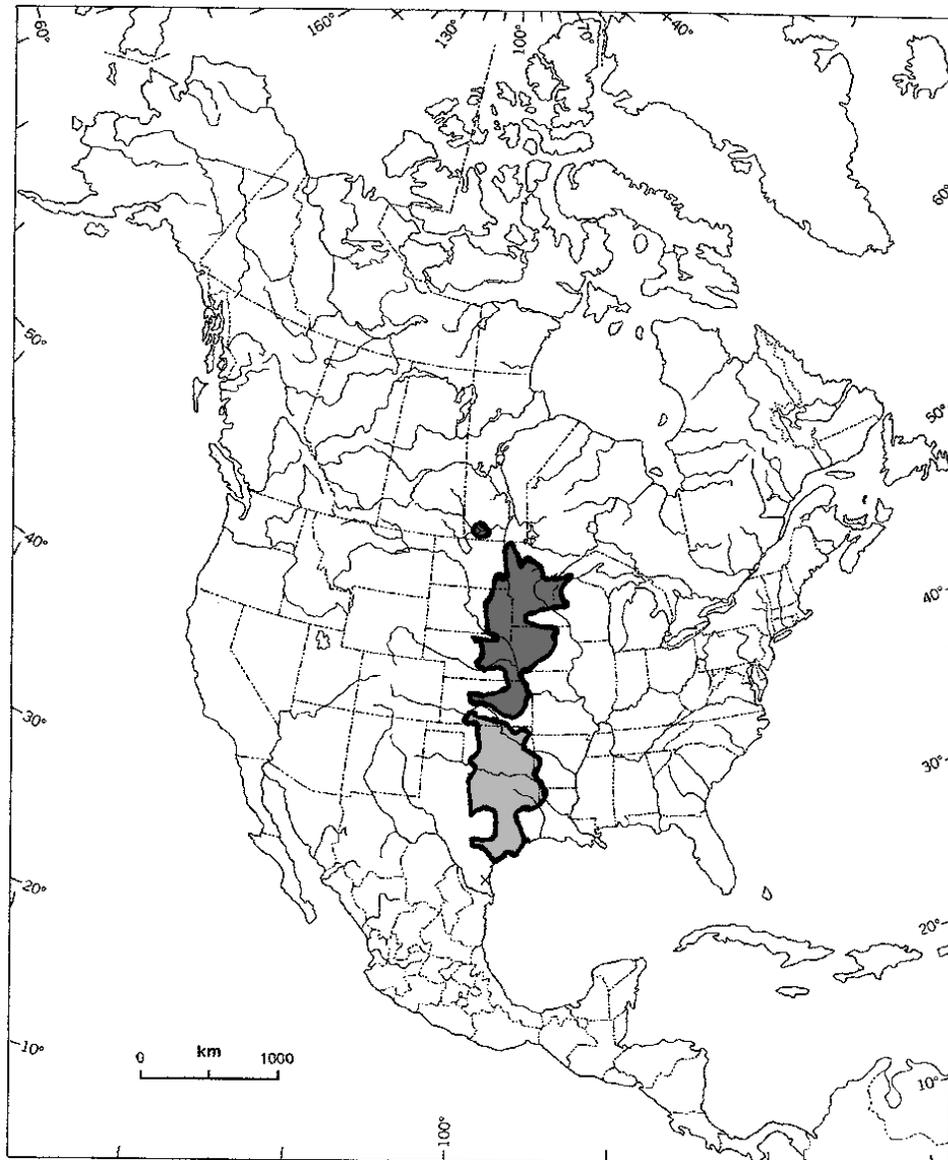


Figure 2. Aire de répartition nord-américaine du scinque des Prairies.

Aire de répartition canadienne

L'aire de répartition canadienne du scinque des Prairies se limite à une petite région du Sud-Ouest du Manitoba et est disjointe de l'aire de répartition états-unienne (Cook, 1964; figure 3). La population états-unienne la plus proche se trouve dans le Nord-Ouest du Minnesota (Conant et Collins, 1998), à plus de 150 km des populations canadiennes. Au Manitoba, l'espèce est présente dans deux régions séparées. La majorité des mentions sont pour les sols sableux du delta de l'Assiniboine (dunes de Carberry). Dans cette région, la plupart des observations ont été faites à moins de 25 km de la ville de Carberry (figure 4).

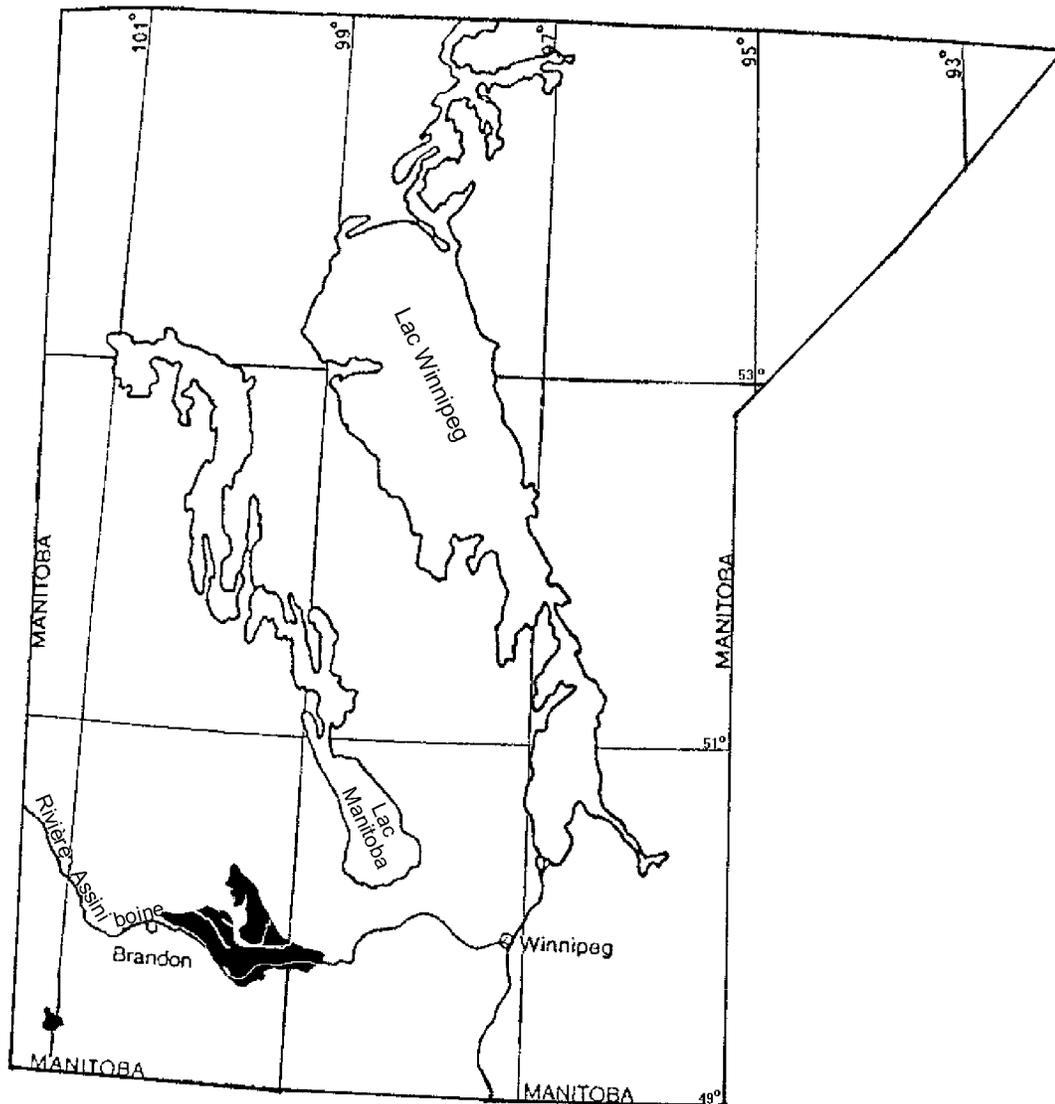


Figure 3. Aire de répartition du scinque des Prairies au Canada.

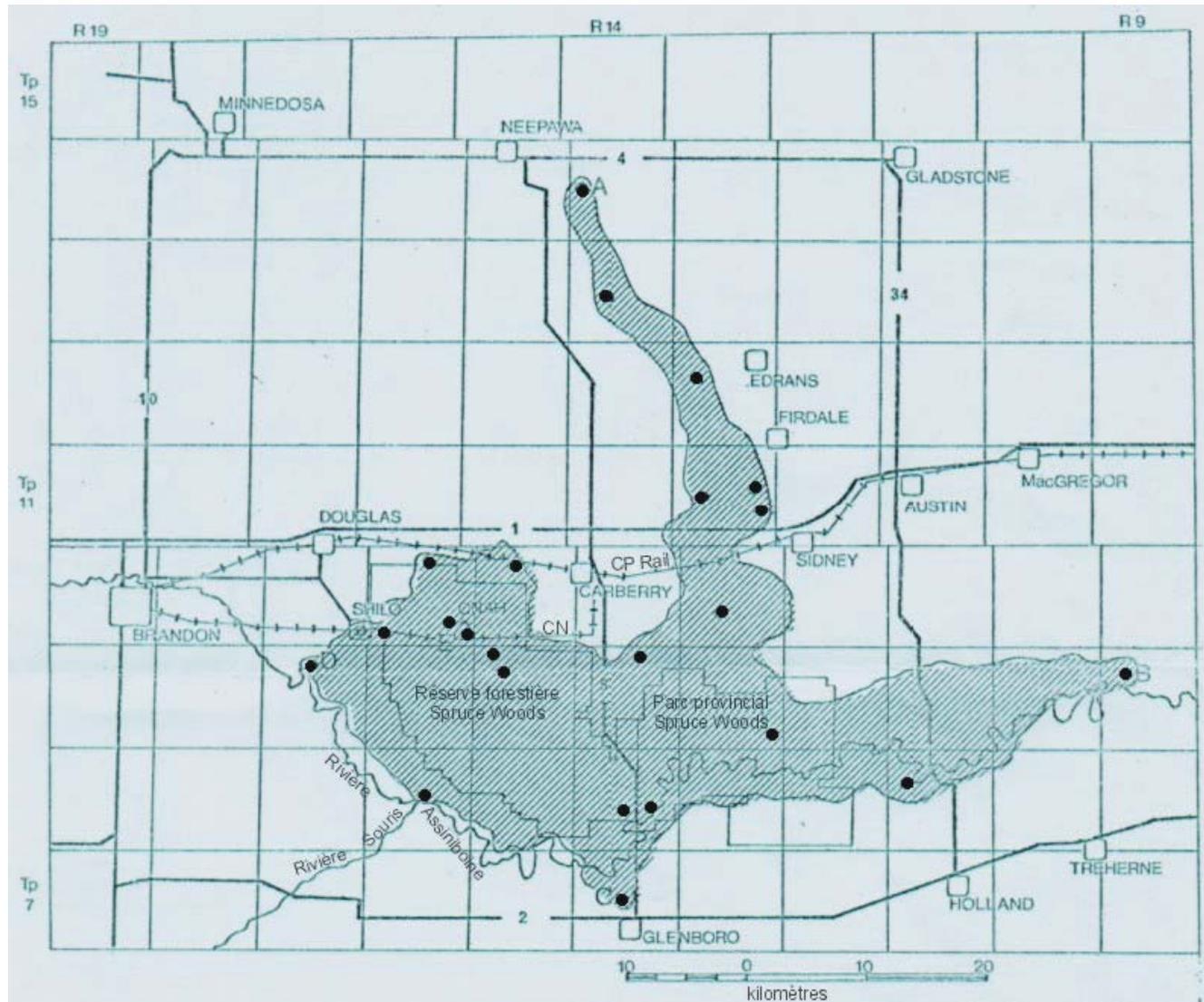


Figure 4. Aire de répartition du scinque des Prairies au Manitoba. La zone hachurée montre l'étendue de milieu propice à l'espèce. Les points indiquent les endroits où l'espèce a été trouvée.

La limite nord de l'aire de répartition de la population principale se trouve à environ 6 km au Sud-Ouest de Neepawa et la limite sud, à 3,5 km au Nord-Est de Glenboro, au Sud de l'Assiniboine. Du nord au sud, l'aire de répartition de la population principale s'étend sur moins de 70 km.

La limite est de cette population se trouve à environ 12 km au Nord de Treherne et la limite ouest, à 6 km au sud de la Base des forces canadiennes Shilo, sur les berges sablonneuses de l'Assiniboine. D'est en ouest, l'aire de répartition de la population principale s'étend sur moins de 75 km.

Dans cette région, on ne trouve le scinque des Prairies que dans les zones de sables loameux Stockton (1400 km²) et de sables Miniota (370 km²) (voir le résumé technique; Bredin, 1993). La superficie de la zone d'occurrence de la population principale (comprenant les zones non occupées par l'espèce) est de moins de 1770 km² (figures 3 et 4).

Dans les dunes de Carberry, les populations de scinque des Prairies sont fragmentées naturellement par la discontinuité des types de sols qui lui conviennent. On y compte trois secteurs principaux présentant des types de sol appropriés :

- 1) un secteur au sud de l'Assiniboine.
- 2) un secteur orienté dans l'axe est-ouest au Sud de Carberry et au Nord de l'Assiniboine. Le marais Douglas, qui s'étend dans ce secteur sur plus de 15 km, crée une barrière donnant lieu à deux populations séparées, l'une au nord et l'autre au sud.
- 3) un secteur orienté dans l'axe nord-sud au Nord de Carberry consistant en îlots de tailles diverses. Un certain nombre de ces îlots sont séparés par une bande de loam argileux de 20 km de long (association Wellwood).

Il existe aussi un certain nombre de petits secteurs à sol propice à l'espèce, particulièrement à l'est de Carberry, qui sont isolés totalement, ou presque, des autres îlots de sable loameux Stockton et de sable Miniota.

Enfin, on trouve aussi une petite population disjointe dans les dunes de Lauder, à l'ouest du village de Hartney, à environ 90 km au sud-ouest des dunes de Carberry. Cette population constitue les limites ouest et sud de l'aire de répartition de l'espèce au Canada. Selon des relevés effectués en 2001 et 2002, cette population serait limitée à une petite zone de moins d'un hectare (E. Bredin, données inédites).

HABITAT

Besoins de l'espèce

Le scinque des Prairies vit dans les prairies mixtes et les savanes (Breckenridge, 1943; Somma et Cochran, 1989). Au Canada, on ne le trouve que dans les zones de sol sableux. Les sols sableux permettent probablement aux scinques de s'enfouir sous la limite du gel et peuvent aussi faciliter la nidification des femelles. Selon une analyse préliminaire de l'habitat

du scinque des Prairies au Manitoba, l'espèce est associée à des communautés d'arbustes et de graminées et évite les forêts décidues et conifériennes (J. Scott, comm. pers., 2003).

Au Manitoba, toutes les observations de scinques des Prairies, sauf une, ont été faites dans des zones de sables loameux Stockton et de sables Miniota du delta de l'Assiniboine (Bredin, 1989). Les sables loameux Stockton couvrent une superficie d'environ 140 000 ha dans le Sud du Manitoba, tandis que les sables Miniota occupent quelque 3700 ha. Dans cette région, les scinques semblent être plus abondants sur les pentes exposées au sud et à l'ouest (Bredin, 1989). La seule population connue se trouvant à l'extérieur du delta de l'Assiniboine vit dans les dunes de Lauder, à environ 90 km au sud-ouest du delta. Les sables Souris des dunes de Lauder couvrent plus de 60 000 ha, mais les scinques ne semblent en occuper qu'environ 1 ha (Bredin, 1989). La population des dunes de Lauder est séparée des autres populations par une zone de sols plus lourds.

Les femelles nidifient sous divers objets ou dans des terriers (Nelson, 1963). Elles choisissent plus fréquemment des objets artificiels que des objets naturels. Les objets artificiels habituels sont des feuilles de tôle, de vieux panneaux, du contreplaqué et des bardeaux; on en a même déjà observées sous des tapis mis au rebut (Bredin, 1989; Somma, 1990). Les abris de nidification naturels sont des roches plates (Somma, 1990), mais l'habitat de l'espèce au Manitoba est généralement dépourvu de roches (Bredin, 1989). Les scinques peuvent aussi nidifier sous des arbres tombés, généralement des épinettes blanches (*Picea glauca*), et dans des touffes de barbon à balais (*Schizachyrium scoparium*), une graminée (Bredin, sous presse).

Au Minnesota et en Iowa, le scinque des Prairies hiberne dans des dépôts de gravier (Scott et Sheldahl, 1937; Breckenridge, 1943). Scott et Sheldahl (1937) ont observé que les hibernacles se trouvaient à plus d'un mètre de profondeur. Dans des enclos expérimentaux, des scinques qui s'étaient enfouis à 0,3 m sous la surface du sol ont survécu à l'hiver (Breckenridge, 1943). L'observation en Iowa d'un groupe de 52 scinques des Prairies en un même site d'hibernation (Scott et Sheldahl, 1937) laisse penser que l'hibernation en groupe pourrait être commune. Toutefois, les scinques observés au Minnesota par Nelson (1963) passaient l'hiver en solitaire. On ne dispose d'aucune donnée sur les habitats d'hibernation de l'espèce au Canada.

Tendances

Les limites de l'aire de répartition manitobaine du scinque des Prairies n'ont probablement pas changé au cours des dernières décennies. Avec les relevés étendus réalisés par Errol Bredin au cours des quelques dernières décennies, il paraît peu probable qu'on trouve des scinques des Prairies à l'extérieur de l'aire connue de l'espèce, les prairies mixtes à sol sableux dont celle-ci a besoin étant limitées au Manitoba. Dans les dunes de Carberry, comme partout ailleurs en Amérique du Nord (Samson et Knopf, 1994), la quantité de prairie mixte a diminué tout au long du 20^e siècle à cause de facteurs divers, dont l'agriculture, l'urbanisation, la construction de routes, la lutte contre les incendies - qui fait que la prairie se transforme en tremblaie-parc - et la propagation de l'euphorbe ésole, plante exotique.

La culture de la pomme de terre a connu un essor important dans la région de Carberry. En 1961, elle n'occupait que 1320 ha, comparativement à 7287 ha en 2000 (Town of Carberry, 2003). Les champs de pomme de terre qui bordent aujourd'hui la BFC Shilo pourraient représenter une perte d'habitat pour le scinque des Prairies. Dans le cadre d'une étude sur la prairie mixte effectuée par le gouvernement du Manitoba à 83 endroits, on a établi que 5004 ha de prairie mixte ont été mis en culture dans la période 1995-1998 et que 1125 ha additionnelles étaient désignées pour une mise en culture, avec pour conclusion que l'exploitation agricole constitue la principale menace pour ce type de milieu (Mansell et Moore, 1999). Par ailleurs, on ne connaît pas les effets sur le scinque des Prairies des pesticides, notamment des fongicides, utilisés dans les cultures de pomme de terre.

En outre, la prairie mixte se transforme en partie en tremblaie-parc, notamment à cause de la lutte contre les incendies. Plus de 22 p. 100 des 1000 ha de prairie appartenant à la Couronne ont été envahis par le tremble dans la période 1946-1994 (Mansell et Moore, 1999). On estime que la superficie totale de la tremblaie-parc s'accroît d'environ 7 p. 100 par année, même dans les pâturages broutés (G. Oliver, comm. pers., 2003). À ce jour, le scinque des Prairies a disparu d'au moins quatre secteurs à cause de la succession végétale (E. Bredin, données inédites, 2003). L'avancée de la tremblaie-parc se produit surtout dans les secteurs inutilisés de la Base des forces canadiennes Shilo et dans l'ensemble du parc provincial Spruce Woods (Bredin, 1993; J. Scott, comm. pers., 2003). Les brûlages dirigés font l'objet de restrictions dans les terres de la Couronne entourant le parc provincial Spruce Woods, et, malgré que certains brûlages aient été effectués dans le parc pour maintenir des zones de prairie importantes, il y a tout de même eu une perte notable de prairie mixte au cours des dernières décennies (G. Oliver, comm. pers., 2003). La succession végétale est empêchée dans les secteurs utilisés du champ de tir de la BFC Shilo en grande partie à cause des feux allumés accidentellement durant les exercices de tir. Le service de contrôle du champ de tir de la base militaire effectue actuellement certains brûlages dirigés dans un nombre limité de secteurs (Bredin, 1999).

L'euphorbe érule (*Euphorbia esula*), plante exotique envahissante, entraîne aussi une perte d'habitat. Elle remplace de nombreuses autres espèces végétales et semble rendre le milieu non propice au scinque des Prairies, celui-ci étant absent des secteurs envahis par cette plante (Bredin, 1988). Selon une estimation prudente, plus de 130 000 ha, dont 40 000 ha de terres publiques se trouvant principalement dans les bassins de l'Assiniboine et de la Souris, sont envahis par l'euphorbe érule au Manitoba (anonyme, 2002). Au moins trois localités ont été abandonnées par le scinque des Prairies à la suite de l'envahissement de l'étage inférieur par l'euphorbe érule (Bredin, 1988).

Protection et propriété des terrains

Environ 75 p. 100 des 1770 km² des dunes de Carberry se trouvent sur des propriétés publiques à vocations diverses (Bredin, 1988, 1989). Le scinque des Prairies est présent dans la réserve forestière Spruce Woods (601 km²), le parc provincial Spruce Woods (249 km²), la Base des forces canadiennes Shilo (233 km²), des terres de la Couronne ou des zones de gestion de la faune provinciales (168 km²) et des pâturages communautaires (93 km²). On ne le trouve dans aucun parc national (J. Tuckwell, comm. pers., 2003). Il est aussi présent dans

au moins une des parcelles de prairie mixte du projet Yellow Quill de la Société canadienne pour la conservation de la nature (842 ha), près de la BFC Shilo (G. Fortney, comm. pers., 2003). Il convient de souligner que l'espèce est présente seulement dans quelques parties de ces propriétés. Par exemple, la prairie occupe moins de 25 p. 100 du parc provincial Spruce Woods. Ces propriétés publiques sont certes « protégées », mais cela ne garantit pas la préservation de l'habitat du scinque. Comme il a été mentionné précédemment dans la rubrique sur les tendances de l'habitat, les brûlages dirigés sont restreints dans le parc provincial Spruce Woods et les terres environnantes, de sorte que l'avancée de la forêt constitue une grave menace. De plus, le tremble prolifère même dans les pâturages broutés. Les données télémétriques montrent que la forêt occupe maintenant une part importante de certaines de ces propriétés. La prairie mixte occupe actuellement moins de 60 p. 100 de la BFC Shilo (S. Punak, comm. pers., 2003) et environ 25 p. 100 seulement du parc provincial Spruce Woods.

L'ensemble du territoire des dunes de Lauder (93 km²) appartient à la province et a le statut de zone de gestion de la faune. Le scinque ne semble occuper qu'un petit îlot (< 1 ha) de ce vaste territoire.

BIOLOGIE

Généralités

Le scinque des Prairies est un petit lézard insectivore dont la longueur du museau au cloaque peut atteindre approximativement 85 mm (Bredin, 1988, 1989). Les femelles peuvent devenir plus grosses que les mâles (Nelson, 1963; Bredin, 1989). Les juvéniles ont la queue d'un bleu vif, coloration à peu près disparue chez la plupart des individus quand ils atteignent une longueur museau-cloaque d'environ 45 mm, après leur premier hiver (Nelson, 1963). L'espèce est essentiellement terrestre, mais on a déjà vu des individus plonger pour éviter la capture. On n'a jamais vu le scinque des Prairies grimper dans des arbres ou des arbustes (Nelson, 1963), à la différence du scinque pentaligne, espèce étroitement apparentée. Les scinques peuvent assurer leur thermorégulation sous couvert et sont donc rarement aperçus. Ils ont besoin d'un sol meuble leur permettant de s'enfouir assez profondément pour échapper au gel durant l'hiver.

Reproduction

La reproduction a lieu au printemps. À cette période de l'année, le menton prend une coloration nuptiale orangée chez les mâles, qui deviennent agressifs les uns envers les autres. Les pontes sont de 4 à 18 œufs, les grosses femelles ayant des couvées plus importantes que les petites (Somma, 1987b); le nombre d'œufs pondus par une même femelle peut varier grandement d'une année à l'autre (Nelson, 1963). En période de sécheresse, on a observé une moyenne de 1,8 œuf par femelle (n=5), comparativement à 8,4 œufs (n=8) pour des années humides (Bredin, 1988). Les œufs sont pondus à la fin de juin et au début de juillet, l'éclosion se produisant environ trente jours après la ponte (Nelson, 1963; Bredin, 1988).

Les femelles nidifient en groupe; on a déjà trouvé jusqu'à trois nids sous un même abri au Manitoba (Bredin, obs. pers.) et en Iowa (Freese, comm. pers., 2003). Les œufs sont pondus sous couvert, et les femelles demeurent près de leurs œufs jusqu'à l'éclosion. Chez la seule population étudiée à l'aide de marques radioactives, les femelles construisaient des nids souterrains, 3 à 9 cm sous la surface du sol, malgré la présence d'objets pouvant servir d'abri, qu'elles utilisaient par ailleurs dans d'autres périodes de l'année (Nelson, 1963). Les nids étaient de petites cavités ovales creusées dans des terrains sablonneux dégagés et dépourvus d'abris. En laboratoire, on a obtenu des taux d'éclosion de moins de 40 p. 100 (Somma et Fawcett, 1989); il existe aussi des données pour des nids naturels. Les femelles demeurent généralement avec les petits durant quelques jours après leur éclosion (Somma, 1987a). Les petits nouvellement éclos mesurent en moyenne environ 25 mm du museau au cloaque (Breckenridge, 1943; Nelson, 1963; Bredin, 1989). La maturité sexuelle est atteinte à une longueur museau-cloaque d'environ 65 mm, et les femelles se reproduisent pour la première fois après leur deuxième ou leur troisième hiver (Breckenridge, 1943; Bredin, 1989). Les femelles se reproduisent en général annuellement et reviennent souvent dans le même secteur pour nidifier (Nelson, 1963). La longévité de l'espèce est inconnue puisque peu de scinques marqués ont été recapturés plus de deux années plus tard; cependant, un individu capturé une première fois à l'état adulte a été recapturé cinq années plus tard, ce qui indique que la longévité de l'espèce serait d'au moins sept ans (Bredin, 1999).

Survie

Les taux de mortalité pour les différentes classes de taille et d'âge sont mal connus. Comme chez la plupart des reptiles, ce sont les œufs, les petits et les juvéniles qui seraient les plus vulnérables. Les scinques des Prairies, particulièrement les juvéniles, sont la proie de plusieurs oiseaux, mammifères et serpents et même de leur propre espèce (Breckenridge, 1943). La Crécerelle d'Amérique pourrait en être un prédateur important, un couple nicheur ayant été vu rapporter au nid de nombreux scinques pour nourrir ses petits. Bredin (1989) a observé une crécerelle d'Amérique fondre sur un scinque et l'emporter. Il a aussi été signalé que des chats domestiques tuaient des scinques (Bredin, 1989). Les taux de prédation des adultes sont probablement faibles vu la grande quantité de temps qu'ils passent sous couvert ou dans le sol; cependant, chez une population du Minnesota, 77 p. 100 des adultes avaient perdu leur queue ou possédaient une queue régénérée (Nelson, 1963). Les attaques de prédateurs pourraient donc être fréquentes.

Le fait que les femelles prennent soin de leurs œufs pourrait assurer un succès de nidification supérieur à celui observé chez les reptiles qui les abandonnent. La mortalité des œufs est notablement réduite quand les femelles s'en occupent (Somma et Fawcett, 1989). Quand l'humidité du sol est très faible ou très élevée, les œufs survivent moins bien. Il existe une corrélation positive entre la taille du petit à l'éclosion et l'humidité du sol durant l'incubation (Somma, 1989). Il est probable que les petits de plus grande taille à l'éclosion survivent davantage, mais aucune étude sur la survie des juvéniles ou le recrutement n'a été réalisée chez le scinque des Prairies. La mortalité hivernale n'a pas non plus été évaluée, mais elle pourrait être élevée, particulièrement chez les jeunes de l'année.

Physiologie

Au Manitoba, les scinques des Prairies commencent à émerger de l'hibernation dans la deuxième moitié d'avril (Bredin, 1988). Généralement, les mâles émergent en premier, et les juvéniles, trois ou quatre semaines après les adultes (Nelson, 1963). L'hibernation débute vers la mi-septembre et dure plus de sept mois. Le site d'hibernation se trouve en général à l'extérieur du domaine vital estival, jusqu'à une distance de 25 m. Ces lézards n'hibernent pas en groupe et reviennent parfois d'une année à l'autre au même site d'hibernation; ils s'enfouissent à une profondeur pouvant atteindre 66 cm (Nelson, 1963).

En s'exposant au soleil, les scinques des Prairies peuvent maintenir une température corporelle supérieure à la température de l'air ambiant ou du substrat (Nelson, 1963). La plage de températures corporelles optimales semble être de 22 à 35 °C, et l'animal meurt lorsque sa température corporelle atteint les 41 à 44 °C (Nelson, 1963). Les scinques sont souvent inactifs jusque tard dans la matinée, et leur activité se met à décliner vers le milieu de l'après-midi. Ils passent la nuit sous couvert ou enfouis dans le sable à 5-8 cm de profondeur (Nelson, 1963).

Déplacements et dispersion

Les scinques des Prairies se déplacent peu durant leur saison d'activité; on les trouve souvent sous le même couvert au cours d'une année donnée et même d'une année à l'autre (Bredin, obs. pers.). Le domaine vital est habituellement de faible étendue. On a observé que certains individus sont restés dans un secteur de seulement 30 m de diamètre durant quatre ans, la longueur maximale jamais mesurée pour un domaine vital étant d'environ 100 m (Nelson, 1963). Les scinques peuvent à l'occasion parcourir de plus grandes distances. Un scinque solitaire a été observé près d'une voie ferrée traversant une tourbière à mélèze, à plus de 1 km du bord de la tourbière (Bredin, 1989). Il n'existe aucune donnée sur la dispersion des jeunes de l'année, mais dans le cas du scinque pentaligne, on en a déjà aperçus à plus de 100 m du nid (Seburn, 1993).

Alimentation et interactions interspécifiques

Le scinque des Prairies se nourrit d'une grande variété d'invertébrés, et il est peu probable que les ressources alimentaires puissent constituer un facteur limitatif pour cet ectotherme. Au Minnesota, les adultes mangent surtout des grillons, des sauterelles et des araignées (Breckenridge, 1943). On a observé que le régime alimentaire des adultes se compose d'orthoptères (fréquence d'occurrence de 27 p. 100), d'arachnides (29,5 p. 100), d'homoptères (principalement des cicadelles), de coléoptères et de lépidoptères (principalement des larves; 28 p. 100). Le régime des jeunes de l'année, semblable, se compose d'araignées (46 p. 100), d'orthoptères (15 p. 100), de diptères (15 p. 100) et d'homoptères (13 p. 100) dont la taille se situe principalement entre 4 et 9 mm (Nelson, 1963). Des fourmis, invertébrés communs, ont été trouvées par Breckenridge (1943) dans un seul estomac d'adulte, et aucun estomac de jeune de l'année examiné par Nelson (1963) n'en renfermait. Il peut y avoir cannibalisme : Breckenridge (1943) a en effet constaté qu'une femelle adulte avait dévoré un jeune d'un an. Selon des expériences effectuées en captivité,

les scinques du Manitoba semblent préférer les araignées et les grillons (Bredin, 1989); les scinques captifs n'ont consommé des sauterelles et des larves de ténébrions qu'après plusieurs jours de jeûne, et des coléoptères, des chenilles et un mélange de viande hachée ne les ont pas du tout intéressés.

Comportement et adaptabilité

Non seulement le scinque des Prairies semble tolérer nombre d'altérations anthropiques du paysage, mais il semble même en profiter. Les scinques sont souvent abondants dans les secteurs renfermant beaucoup de débris, comme les vieilles décharges (Bredin, 1988). Ils s'adaptent aussi aux altérations associées aux populations humaines peu denses, en utilisant les tas de bois, les débris, les galeries et autres éléments pour s'abriter et nidifier. Ils sont cependant vulnérables à la prédation par les animaux de compagnie, les chats en particulier. Ils sont communs dans certains secteurs broutés par le bétail. Les menaces les plus importantes pesant sur l'habitat de l'espèce sont l'établissement de la tremblaie-parc découlant de la lutte contre les incendies ainsi que la prolifération de l'euphorbe éssule.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Aucun relevé précis du nombre de populations et des effectifs actuels de l'espèce n'a été réalisé au Canada. Parmi les 21 « populations » décrites dans le premier rapport de situation du COSEPAC, plus de 60 p. 100 n'ont pas été revisitées depuis plus de dix ans (tableau 1). Au Minnesota, on a calculé des densités de 63 à 231 individus par hectare dans des champs abandonnés (Pitt, 2001). Les secteurs où les scinques des Prairies sont relativement faciles à recenser sont les îlots d'habitat renfermant de nombreux abris artificiels; il en découle qu'on y obtient des estimations élevées des effectifs ou des densités, qui sont non représentatives de l'ensemble de l'aire de répartition de l'espèce. On trouverait probablement des scinques dans des secteurs dépourvus d'abris artificiels, où ils peuvent construire des terriers ou s'abriter sous des touffes de végétation ou des débris ligneux, mais il est presque impossible de les recenser dans de tels milieux. Par ailleurs, il semble que la densité de scinques soit plus élevée sur les crêtes et les pentes orientées au sud.

Sur les 60 000 ha des dunes de Lauder, on a estimé que seulement 2500 ha environ pourraient offrir un habitat au scinque des Prairies (Bredin, 1989). La quantité de milieu propice y est difficile à établir parce que celui-ci est fragmenté en petits îlots difficiles à inventorier par télédétection (J. Duncan, comm. pers., mai 2004). En 1985, on a trouvé des scinques dans les dunes de Lauder uniquement dans un secteur de moins de 1 ha, alors qu'on pensait que l'espèce était plus répandue dans la région. Cependant, des relevés réalisés en 2001 et 2002 par Errol Bredin et Ken De Smet, du Centre de données sur la conservation du Manitoba, ont confirmé que l'espèce n'était présente que dans le secteur où elle avait été observée en 1985. L'installation d'objets pouvant servir de couvert aux scinques à de nombreux autres endroits dans les dunes de Lauder n'a pas permis de repérer d'autres lieux occupés par l'espèce. Il est donc fort probable que le scinque des Prairies ne soit présent dans la région que dans ce petit secteur de moins de 1 ha. On ne sait pas si l'espèce a déjà été plus répandue dans les dunes de Lauder. Quoi qu'il en soit, cette population risque de disparaître à cause de son isolement.

Tableau 1. Mentions historiques de scinques des Prairies.

N° de la mention	Localité	Date de l'observation la plus récente
1	Côté nord de l'Assiniboine, à l'ouest de la route provinciale 242	1988 ¹
2	Nord-est de n° 19	1988 ¹
3	Embouchure de la Cypress	1988 ¹
4	Environ 4 km à l'est du belvédère de Steels Ferry	2002 ²
5	12 km au sud-ouest de Carberry	1999 ¹
6	10 km au nord-ouest de Sydney	1988 ¹
7	4 km à l'ouest et 5 km au nord de Sydney	1988 ¹
8	3,5 km à l'ouest et 3,2 km au nord de Sydney	1988 ¹
9	2,4 km au sud et 3,2 km à l'ouest d'Edrans sur la route provinciale 352	1988 ¹
10	Décharge locale, à environ 5 km à l'est de Wellwood	2002 ²
11	3,5 km au nord-est de Glenboro	1988 ¹
12	Région des collines Bald	1995 ¹
13	Parc provincial Spruce Woods, à l'est de la route 5	2003 ³
14	Parc provincial Spruce Woods, à l'est de la route 5	2003 ³
15	Parc provincial Spruce Woods, à l'est de la route 5	2003 ³
16	Parc provincial Spruce Woods, à l'est de la route 5	2003 ³
17	Parc provincial Spruce Woods, à l'est de la route 5	2003 ³
18	Parc provincial Spruce Woods, à l'est de la route 5	2003 ³
19	Environ 6 km au nord du ruisseau Epinette sur la route 5	2002 ²
20	Environ 6 km au nord du ruisseau Epinette sur la route 5	2002 ²
21	11 km au sud-ouest de Carberry	1999 ¹
22	10 km au sud et 7 km à l'est de Neepawa	1988 ¹
23	6 km au sud-ouest de Neepawa	1988 ¹
24	Base militaire Shilo	2001 ²
25	Environ 7 km à l'ouest de Carberry	2002 ²
26	Environ 7 km à l'ouest de Carberry	2002 ²
27	9 km à l'ouest de Carberry	2003 ¹
28	7,2 km à l'ouest de Carberry	2000 ¹
29	À l'est du confluent de la Souris et de l'Assiniboine	1988 ¹
30	Station d'Onah	2001 ¹
31	Décharge de la BFC Shilo	1988 ¹
32	Camp Hughes	1988 ¹
33	6 km au sud de la BFC Shilo	2001 ¹
34	Dunes de Lauder	2002 ¹

1. Bredin, E., comm. pers.

2. Fuerst, G., comm. pers.

3. Scott, J., comm. pers.

On ne sait pas à quel point les populations sont reliées dans les dunes de Carberry. La surveillance à long terme de plusieurs localités laisse penser que les populations sont demeurées présentes tout au long des 20 dernières années ou que des recolonisations rapides ont eu lieu. Cette dernière hypothèse paraît toutefois moins probable vu la faible capacité de dispersion de l'espèce. Par ailleurs, la production d'œufs semble extrêmement réduite dans les années très sèches (Bredin, 1988), mais on ne sait pas très bien ce qui en découle sur le plan démographique. On peut penser qu'une suite d'années exceptionnellement sèches entraînerait une réduction des effectifs et qu'une longue sécheresse pourrait faire disparaître des populations.

Les scinques des Prairies ne sont pas territoriaux, et les mâles ne sont agressifs les uns envers les autres que durant la saison de reproduction. Il arrive souvent qu'un scinque soit capturé de façon répétée sous le même abri, le domaine vital se limitant habituellement à quelques mètres carrés, cependant, le domaine vital d'un individu peut changer au cours de la saison d'activité. Comme ce lézard est généralement discret, il n'est habituellement pas directement persécuté par les humains.

FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES

Le scinque des Prairies se trouve dans le sud du Manitoba à la limite septentrionale de son aire de répartition. Il y est limité par la quantité de prairie mixte à sol sableux. Les hivers où il y a peu de neige, les scinques peuvent mourir gelés dans leurs hibernacles, non suffisamment protégés contre le gel. Cette mortalité hivernale peut constituer un facteur limitatif (Bredin, 1989). Le scinque des Prairies n'est présent que dans une petite région du sud-ouest du Manitoba, où la prairie mixte est en déclin et de plus en plus fragmentée. Cette perte d'habitat est due à la succession végétale qui donne lieu à l'établissement de la tremblaie-parc, à l'envahissement par l'euphorbe érule (exotique), à la mise en culture, aux programmes de plantation d'arbres et à la construction domiciliaire et routière.

La lutte contre les incendies favorise la succession végétale conduisant à l'établissement de la tremblaie-parc. Au cours de la deuxième moitié du 20^e siècle, 20 p. 100 de la prairie a été envahie par la forêt dans une localité du scinque (Mansell et Moore, 1999), ce qui montre que la perte d'habitat est une menace grave pour l'espèce (figure 5). La lutte contre les incendies peut aussi réduire la qualité de l'habitat en permettant l'accumulation de chaume et d'autres matières végétales mortes, ce qui peut avoir pour effet d'isoler thermiquement le sol et ainsi de réduire la période d'activité des scinques. Bien que cette hypothèse n'ait pas été vérifiée, on a observé que les scinques des Prairies sont plus abondants dans les champs abandonnés qui sont brûlés régulièrement (Pitt, 2001). Le broutage par le bétail n'empêche pas l'implantation du tremble : même dans les pâturages broutés, la superficie couverte par le tremble s'accroît de 7 p. 100 par année au Manitoba (G. Oliver, comm. pers., 2003). Le brûlage dirigé fait l'objet de restrictions dans les terres entourant le parc provincial Spruce Woods. À l'intérieur du parc, on a effectué des brûlages dirigés pour conserver des zones de prairie importantes, mais on ne s'efforce pas de rétablir les anciennes étendues de prairie qui ont été envahies par la forêt au cours des dernières décennies (G. Oliver, comm. pers., 2003).

Les programmes de plantation d'arbres ont aussi réduit l'habitat du scinque des Prairies en accroissant le couvert forestier et en détruisant les sols des prairies. Par exemple, en 1994, après qu'a été labourée une prairie mixte de près de 3 ha abritant une population de scinques des prairies dans la forêt provinciale Spruce Woods dans le cadre du Programme de gestion des terrains boisés privés du Manitoba (Manitoba Agro-Woodlot Program), plus de 200 guides et scouts ont planté dans le secteur 14 000 pins sylvestres (*Pinus sylvestris*). Du milieu des années 1980 au milieu des années 1990, les guides et les scouts ont planté environ 80 000 pins sylvestres dans ce secteur, au détriment d'importantes étendues de la rare prairie mixte dont dépend le scinque des Prairies.



Figure 5. Zone de prairie mixte isolée par la succession forestière. Photo d'Errol Bredin.

L'euphorbe ésole (*Euphorbia esula*) est une herbacée vivace de la famille des Euphorbiacées dont les racines s'enfoncent profondément dans le sol. Cette plante se reproduit de façon végétative ou par la graine. Elle a été signalée pour la première fois en Amérique du Nord au Massachusetts en 1827 (Britton, 1921) et, au Manitoba, en 1900 (Bird, 1961). Selon Bird (1961), l'euphorbe ésole était à l'époque largement répandue, ce dont témoignaient tout particulièrement les centaines d'îlots de l'espèce dans la réserve forestière Spruce Woods; un relevé spécial effectué par la Manitoba Weeds Commission en 1950 a révélé dans la seule région de Shilo la présence de 1435 îlots. Le département de l'Agriculture des États-Unis a mis sur pied une équipe vouée à l'éradication de l'euphorbe ésole (adresse du site Web de la Leafy Spurge Team : www.team.ars.usda.gov/). Cette équipe estime que la plante est présente sur environ cinq millions d'acres au Canada et aux États-Unis, la superficie qu'elle occupe ayant doublé tous les dix ans depuis le début du 20^e siècle.

Presque tout l'habitat de premier plan du scinque des Prairies dans les dunes de Carberry est menacé par l'euphorbe ésole. Dans les îlots denses de cette plante, on compte en moyenne 96 tiges/m² (Bredin, 1988). Dans certains secteurs des dunes de Carberry, une proportion importante des pentes exposées au sud sont aujourd'hui complètement recouvertes d'euphorbe ésole. Les pentes exposées au sud sont les endroits préférés des scinques des Prairies, mais ils les abandonnent lorsqu'elles sont envahies par l'euphorbe ésole (Bredin, 1988). L'euphorbe ésole nuit également à d'autres espèces; dans les secteurs fortement envahis par la plante, on trouve moins de nids d'oiseaux nichant au sol (Scheiman *et al.*,

2003). On a observé que le broutage par les chèvres est efficace contre l'euphorbe érule (G. Oliver, comm. pers., 2003). Par contre, les brûlages dirigés ne sont pas efficaces parce que le système racinaire de la plante peut s'étendre jusqu'à plus de 3 m de profondeur, ce qui lui permet de survivre aux feux. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Manitoba distribue aux agriculteurs des altises (coléoptères aussi connus sous le nom de puces terrestres) pour lutter contre l'euphorbe érule, mais il faut parfois jusqu'à dix ans pour que se constitue une population d'altises suffisamment importante pour être efficace contre l'euphorbe érule (J. Thornton, comm. pers., 2003). Il semble bien y avoir eu un recul marqué de l'euphorbe érule dans le parc provincial Spruce Woods là où on a lâché des altises il y a plusieurs années dans le cadre d'un programme de lutte administré par la Direction des parcs et des réserves naturelles du Manitoba (W. Watkins, comm. pers., 2003).

La mise en culture des prairies mixtes est une importante menace pour le scinque des Prairies. Plus de 5000 ha de prairie mixte ont ainsi été perdus de 1995 à 1998 (Mansell et Moore, 1999). Dans la seule région de Carberry, la culture de la pomme de terre a pris environ 7000 ha de 1961 à 2000 (Town of Carberry, 2003).

Toutes ces pertes d'habitat accroissent la fragmentation de l'aire du scinque des Prairies, déjà naturellement fragmentée par des cours d'eau et de vastes milieux humides. L'expansion de la tremblaie-parc fait que les scinques se trouvent confinés à des îlots de prairie (voir la figure 5), et ces îlots rétrécissent d'année en année, de sorte que bon nombre disparaîtront d'ici dix ans (Bredin, obs. pers.). Cet isolement des populations et ce rétrécissement de l'habitat sont particulièrement graves du fait qu'ils se produisent à la limite nord de l'aire de répartition de cette l'espèce dont les densités démographiques et la capacité de dispersion sont faibles.

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

Le scinque des Prairies, seul lézard présent au Manitoba, est un élément unique de la faune de la province. C'est aussi le seul reptile du Canada qu'on ne trouve qu'au Manitoba. Son association exclusive avec les écosystèmes de prairie mixte des dunes du Sud-Ouest du Manitoba en fait une espèce indicatrice pour ce type rare de milieu. L'aire de répartition manitobaine du scinque des Prairies a probablement été disjointe du reste de l'aire de l'espèce qui s'étend plus au sud après la période hypsithermale, il y a environ 4000 ans. Les populations canadiennes pourraient être génétiquement distinctes de celles qu'on trouve plus au sud. À ce sujet, des études génétiques sont en cours (G. Fuerst, comm. pers., 2003).

PROTECTION ACTUELLE ET AUTRES DÉSIGNATIONS

L'UICN n'a pas attribué de cote mondiale au scinque des Prairies dans sa liste rouge. Le Global Heritage Status Rank de l'espèce est G5, ce qui signifie qu'elle est répandue et abondante à l'échelle mondiale (NatureServe Explorer, 2002). Son National Heritage Status Rank est N5 pour les États-Unis et N2 pour le Canada. Le COSEPAC lui a attribué actuellement le statut d'espèce préoccupante en 1989 (Bredin, 1989). Au Manitoba, la cote du

scinque des Prairies est S2 (très rare). Il ne figure pas sur les listes de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* du Manitoba, qui ne vise que les espèces désignées « menacées » ou « en voie de disparition ». Le Comité consultatif sur les espèces en voie de disparition du Manitoba a recommandé, il y a plusieurs années, que le scinque des Prairies soit considéré comme vulnérable (J. Duncan, comm. pers., 2003). Ce lézard est visé par la *Loi sur la conservation de la faune* de la province, qui régit l'utilisation de la faune. Les activités visant le scinque des Prairies (depuis la recherche jusqu'à la récolte) sont interdites sans permis. L'espèce est présente sur les terres fédérales du ministère de la Défense nationale à la Base des forces canadiennes Shilo. Dans son aire de répartition états-unienne, l'espèce est cotée S1 en Louisiane, S2/S3 au Dakota du Nord, S3 en Iowa, S4 au Kansas, en Oklahoma et au Wisconsin, S5 au Nebraska, au Dakota du Sud et au Texas et S? en Arkansas, au Minnesota et au Missouri (NatureServe Explorer, 2002).

SOMMAIRE DU RAPPORT DE SITUATION

Le scinque des Prairies est un petit lézard insectivore. Les populations canadiennes sont disjointes des populations états-uniennes et sont confinées à deux petites régions (< 1770 km²) du Sud-Ouest du Manitoba. L'aire de répartition principale dans la province est la région des dunes de Carberry, la plupart des observations ayant été faites à moins de 25 km de cette ville. Une petite population disjointe (< 1 km) est aussi présente dans les dunes de Lauder, à environ 90 km au sud-ouest des dunes de Carberry.

Au Manitoba, l'espèce dépend des étendues de prairie mixte à sol sableux, gravement menacées par la mise en culture. La prairie mixte disparaît aussi en raison de la succession végétale conduisant à l'établissement de la tremblaie-parc, phénomène dû en grande partie à la lutte contre les incendies. De plus, une plante exotique, l'euphorbe ésole, est en train d'envahir de nombreuses prairies mixtes. Il semble que le scinque ne puisse pas vivre dans les secteurs fortement envahis par l'euphorbe ésole. La perte de prairie mixte entraîne un rétrécissement et une fragmentation de l'habitat du scinque des Prairies. Cela est particulièrement grave à la limite nord de l'aire de répartition de cette espèce dont les densités démographiques et la capacité de dispersion sont faibles.

On ne dispose pas de données précises sur le nombre et la taille des populations, notamment à cause de la nature discrète de l'espèce et du manque de relevés récents dans son aire de répartition canadienne. Ces dernières années, il y a certainement eu des déclinés importants et probablement rapides à cause de la perte d'habitat, mais leur ampleur ne peut être quantifiée avec précision.

RÉSUMÉ TECHNIQUE

Eumeces septentrionalis

Scinque des Prairies

Prairie Skink

Aire d'occurrence au Canada : limitée au sud-ouest du Manitoba

Information sur la répartition	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Superficie de la zone d'occurrence (km²)</i> (estimée à partir de la carte de la figure 4) 	1770 km ²
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance.</i> 	En déclin
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Superficie de la zone d'occupation (km²)</i> (estimée à partir de la figure 4 et de l'information sur la quantité d'habitat potentiel présentée à la page xx) 	<<400 km ²
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance.</i> 	En déclin
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occupation?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre de localités actuelles connues ou présumées</i> (chaque localité correspond à une région importante montrant des types de sols appropriés (voir page xx)) 	~ 6
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance du nombre de localités.</i> 	En déclin
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Tendance de l'habitat : préciser la tendance de l'aire, de l'étendue ou de la qualité de l'habitat.</i> 	En déclin
Information sur la population	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Durée d'une génération (âge moyen des parents dans la population).</i> 	4-5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nombre d'individus matures</i> 	Inconnu
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Tendance de la population :</i> 	En déclin
<ul style="list-style-type: none"> • <i>% du déclin au cours des dernières/prochaines dix années ou trois générations.</i> 	Inconnu
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>La population totale est-elle très fragmentée?</i> (la plupart des individus se trouvent dans de petites populations relativement isolées [géographiquement ou autrement] entre lesquelles il y a peu d'échanges, c.-à-d. migration réussie de < 1 individu/année) 	Oui
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Préciser la tendance du nombre de populations.</i> 	En déclin
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Énumérer chaque population et donner le nombre d'individus matures dans chacune.</i> 	Non disponible

Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou les habitats)	
<p>1. La perte d'habitat liée aux facteurs suivants constitue une menace importante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en culture de la prairie mixte; • transformation de la prairie en tremblaie-parc à cause de la lutte contre les incendies; • envahissement de la prairie mixte par l'euphorbe éssule, plante exotique; • plantation de pins sylvestres, essence exotique, dans la prairie mixte. <p>2. Il y a possibilité de perte de variabilité génétique à cause de la petite taille de la population, de la fragmentation de l'aire de répartition et de l'isolement de la population manitobaine des autres représentants de l'espèce.</p>	
Effet d'une immigration de source externe	
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Statut ou situation des populations de l'extérieur?</i> États-Unis : [autres entités politiques ou organismes] 	Variable
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?</i> 	Ne s'applique pas
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible pour les individus immigrants au Canada?</i> 	Non
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Un sauvetage par des populations de l'extérieur est-il possible?</i> 	Non
<p>Analyse quantitative [fournir des précisions sur les calculs, les sources de données, les modèles, etc.]</p>	Non applicable
<p>Autres statuts COSEPAC : espèce préoccupante (1989) Manitoba : S2</p>	

Statut et justification de la désignation

Statut : Espèce en voie de disparition	Code alphanumérique : B1 a b (i, ii, iii, iv, v) + 2 a b(i, ii, iii, iv, v)
<p>Justification de la désignation : Ce lézard est confiné à une petite région (moins de 1700 km²) au Manitoba. Il a besoin de sols sablonneux et d'une prairie mixte. L'habitat de prairies disparaît à cause de la culture agricole, des parcs de peupliers faux-trembles de succession et de l'invasion par l'euphorbe éssule exotique. La population du Manitoba est isolée du reste des individus de l'espèce aux États-Unis, en y étant séparée par plus de 100 kilomètres.</p>	
<p>Application des critères</p>	
<p>Critère A (Population totale en déclin) : non applicable parce que le taux de déclin est inconnu. Critère B (Aire de répartition peu étendue, et déclin ou fluctuation) : en voie de disparition en vertu de B1, 2, a (zones fortement fragmentées) b (i, ii, iii, iv, v). Critère C (Petite population totale et déclin) : non applicable parce que le nombre d'individus matures est inconnu. Critère D (Très petite population ou aire de répartition restreinte) : non applicable parce que le nombre d'individus matures est inconnu. Critère E (Analyse quantitative) : non applicable</p>	

REMERCIEMENTS

Diverses personnes ont gracieusement communiqué leurs connaissances sur le scinque des Prairies ou la prairie mixte du sud-ouest du Manitoba. Nous remercions Francis Cook (conservateur émérite au Musée canadien de la nature), Gene Fortney, Paul Freese, Greg Fuerst, Gerry Oliver, Jacey Scott, Ken De Smet et Jane Thornton.

Le financement du présent rapport a été assuré par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

OUVRAGES CITÉS

- Anonyme. 2002. Economic impact assessment executive summary. Leafy Spurge in Manitoba – the Newsletter of the Leafy Spurge Stakeholders Group. 1(1):10.
- Bird, Ralph D. 1961. Ecology of the Aspen Parkland of Western Canada in relation to its land use. Ottawa : Canada, ministère de l'Agriculture, Direction de la recherche, Publications; n° 1066. 155 p.
- Breckenridge, W.J. 1943. The life history of the black-banded skink *Eumeces septentrionalis septentrionalis* (Baird). *American Midland Naturalist* 29:591-606.
- Bredin, E.J. 1988. Additions to the life history of the northern prairie skink. Rapport inédit présenté au Fonds mondial pour la nature (Wild West Program), Project #W74.
- Bredin, E.J. 1989. Status report on the northern prairie skink, *Eumeces septentrionalis*, in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. 48 p.
- Bredin, E.J. 1993. The Carberry Sandhills of southwestern Manitoba: the need for active management. Pp. 300-306 in Holroyd, G.L., H.L. Dickson, M. Regnier et H.C. Smith (dir. de publ.) Proceedings of the Third Prairie Conservation and Endangered Species Workshop. Natural History Occasional Paper Number 19. Provincial Museum of Alberta, Edmonton.
- Bredin, E.J. 1999. Field monitoring results: reptiles and amphibians CFB Shilo training ranges, 1998 to 1999. Rapport inédit présenté à la BFC Shilo.
- Bredin, E.J. Sous presse. *Eumeces septentrionalis septentrionalis*. In Seburn, C.N.L., et C.A. Bishop (dir. de publ.), Ecology, Conservation and Status of Reptiles in Canada. Herpetological Conservation Number 2. Société pour l'étude des amphibiens et reptiles (SSAR) et Réseau Canadien de Conservation des Amphibiens et des Reptiles.
- Britton, N.L. 1921. The leafy spurge becoming a pest. *Journal of the New York Botanical Gardens* 22:73-75.
- Collins, J.T., et T.W. Taggart. 2002. Standard Common and Current Scientific Names for North American Amphibians, Turtles, Reptiles and Crocodiles. 5^e édition. Center for North American Herpetology. 44 p.
- Conant, R., et J.T. Collins. 1998. A Field Guide to Reptiles and Amphibians of Eastern and Central North America. Houghton Mifflin.
- Cook, Francis R. 1964. The northern prairie skink in Manitoba : a possible relic population. Musée national du Canada, National History Papers n° 24, Ottawa. 11 p.

- Crother, B.I., Boundy, J., Campbell, J.A., de Queiroz, K., Frost, D.R., Highton, R., Iverson, J.B., Meylan, P.A., Reeder, T.W., Seidel, M.E., Sites, J.W. Jr., Taggart, T.W., Tilley, S.G., Wake, D.B. 2000. Scientific and Standard English names of Amphibians and Reptiles of North America North of Mexico, with Comments Regarding Confidence in our Understanding. Society for the Study of Amphibians and Reptiles, Herpetological Circular No. 29. 82 p.
- Mansell, T., et J. Moore. 1999. Mixed-grass prairie inventory of Manitoba – Interim status report. Manitoba Natural Resources.
- NatureServe Explorer: An online encyclopedia of life [web application]. 2002. Version 1.6. Arlington, Virginie, États-Unis: NatureServe. Adresse : <http://www.natureserve.org/explorer>. (Document consulté le 4 avril 2003.)
- Nelson, W.F. 1963. Natural history of the northern prairie skink, *Eumeces septentrionalis septentrionalis* (Baird). Thèse de Ph.D., University of Minnesota. 134 p.
- Pitt, W.C. 2001. Density of prairie skinks (*Eumeces septentrionalis*) in old-field habitats. *American Midland Naturalist* 146:86-93.
- Samson, F., et Knopf, F. 1994. Prairie conservation in North America. *BioScience* 44: 418-421.
- Scheiman, D.M., E.K. Bollinger et D.H. Johnson. 2003. Effects of Leafy Spurge infestation on grassland birds. *Journal of Wildlife Management* 67:115-121.
- Scott, T.G., et R.B. Sheldahl. 1937. Black-banded skink in Iowa. *Copeia* 1937:192.
- Seburn, C.N.L. 1993. Spatial distribution and microhabitat use in the five-lined skink (*Eumeces fasciatus*). *Canadian Journal of Zoology* 71:445-450.
- Somma, L.A. 1987a. Maternal care of neonates in the prairie skink, *Eumeces septentrionalis*. *Great Basin Naturalist* 47:536-537.
- Somma, L.A. 1987b. Reproduction of the prairie skink, *Eumeces septentrionalis*, in Nebraska. *Great Basin Naturalist* 47:373-374.
- Somma, L.A. 1989. Influence of substrate water content on neonate size in the prairie skink, *Eumeces septentrionalis*. *Great Basin Naturalist* 49:198-200.
- Somma, L.A. 1990. Observations on the nesting ecology of the prairie skink (*Eumeces septentrionalis*).
- Somma, L.A., et P.A. Cochran. 1989. Bibliographic and subject index of the prairie skink, *Eumeces septentrionalis* (Baird) (Sauria: Scincidae). *Great Basin Naturalist* 49:525-534.
- Somma, L.A., et J.D. Fawcett. 1989. Brooding behaviour of the prairie skink, *Eumeces septentrionalis*, and its relationship to the hydric environment of the nest. *Zoological Journal of the Linnean Society* 95:245-256.
- Town of Carberry. 2003. Potato Era. Adresse : <http://www.townofcarberry.ca/Era.htm>. (Document consulté le 9 avril 2003.)

SOMMAIRE BIOGRAPHIQUE DES RÉDACTEURS DU RAPPORT

David Seburn détient un B.A. en géographie de l'Université Western Ontario et un M.Sc. en biogéographie de l'Université d'Alberta. À titre de consultant, il a acquis neuf années d'expérience en ce qui concerne les amphibiens et les reptiles ainsi que les espèces en péril. Il a corédigé quatre autres rapports de situation du COSEPAC.

Carolyn Seburn détient un B.Sc. en biologie et en psychologie de l'Université de Toronto et un M.Sc. en sciences biologiques de l'Université de Windsor. Son mémoire de maîtrise portait sur le scinque pentaligne. À titre de consultante, elle a acquis onze années d'expérience en ce qui concerne les amphibiens et les reptiles ainsi que les espèces en péril. Elle a corédigé quatre autres rapports de situation du COSEPAC.

Errol Bredin effectue au Manitoba des travaux de terrain sur le scinque des Prairies depuis plus de 20 ans. Il a rédigé de nombreux rapports techniques sur cette espèce. On lui doit le premier rapport de situation du COSEPAC sur le scinque des Prairies.

EXPERTS CONTACTÉES

Cook, F. Conservateur émérite, Musée canadien de la nature, RR 3, North Augusta (Ontario) K0G 1R0.

De Smet, K. Biologiste – Espèces en péril, Manitoba Conservation, Box 24, 200 Saulteaux Cres., Winnipeg (Manitoba).

Duncan, J. Gestionnaire, Biodiversity Conservation Section, Wildlife and Ecosystem Protection Branch, Manitoba Conservation, Box 24, 200 Saulteaux Cres., Winnipeg (Manitoba) R3J 3W3.

Fortney, G. Directeur - Protection des terres, Région du Manitoba, La Société canadienne pour la conservation de la nature.

Freese, PW. Biologiste, Natural Resources Conservation Service, 510 E HWY 136, Albany, Missouri 64402.

Furst, G. Candidat au M.Sc. étudiant le scinque des Prairies. Dept of Biology, University of North Dakota, Box 9019, Grand Forks, North Dakota.

Oliver, G. Coordonnateur, Mixed-Grass Prairie Stewardship Program, Box 508, Carberry (Manitoba).

Scott, J. Candidat au M.Sc. étudiant le scinque des Prairies. Institut des ressources naturelles, Université du Manitoba, 303-70 Dysart Road, Winnipeg (Manitoba) R3T 2N2.

Thornton, J. Spécialiste des prairies, Southwestern Region, Manitoba Agriculture and Food, Brandon (Manitoba).

Tuckwell, J. Coordonnateur intérimaire – Espèces en péril, Parcs Canada, 145 McDermot Ave., Winnipeg (Manitoba).